



## TARIFICATION DES SALLES COMMUNALES DE THEDING (DCM 31/10/2024+DCM 25/06/2025)

### FOYER SOCIO-EDUCATIF

RESIDENTS DE THEDING	FOYER COMPLET
WEEK-END *	450 €
Journée (jour férié uniquement)	225 €
Evènement exceptionnel (décès)	150 €
Fête de Pâques (4 jours)	600 €
Fête de Noël (3 jours)	550 €
Fête de Nouvel An (2 jours)	500 €

NON-RESIDENTS DE THEDING	FOYER COMPLET
WEEK-END *	500 €
Evènement exceptionnel (décès)	200 €

ASSOCIATIONS DE THEDING	
WEEK-END *	Deux locations gratuites puis deux locations à 50% dans l'année avec tarif résident
Fêtes de Pâques ou Noël ou Nouvel An	Deux locations gratuites puis deux locations à 50% dans l'année avec tarif résident

**\*Supplément jour férié qui précède ou qui suit un week-end (tarif journée supplémentaire) : 50 €**

Le montant du dépôt de garantie est fixé à 500€

**ALTI BIHN**



PAS DE CUISINE NI DE VAISSELLE

RESIDENTS DE THEDING UNIQUEMENT	
Repas obsèques	50 €

Le montant du dépôt de garantie est égal au montant de la location



## TARIFICATION DES SALLES COMMUNALES DE THEDING (DCM 31/10/2024+DCM 25/06/2025)

### MAISON DE QUARTIER

RESIDENTS DE THEDING	
WEEK-END *	250 €
Journée (jour férié uniquement)	125 €
Evènement exceptionnel (décès)	125 €
Fête de Pâques (4 jours)	350 €
Fête de Noël (3 jours)	300 €
Fête de Nouvel An (2 jours)	250 €

NON-RESIDENTS DE THEDING	
WEEK-END *	300 €
Evènement exceptionnel (décès)	150 €

ASSOCIATIONS DE THEDING	
WEEK-END *	Deux locations gratuites puis deux locations à 50% dans l'année avec tarif résident
Fêtes de Pâques ou Noël ou Nouvel An	Deux locations gratuites puis deux locations à 50% dans l'année avec tarif résident

**\*Supplément jour férié qui précède ou qui suit un week-end (tarif journée supplémentaire) : 50 €**

Le montant du dépôt de garantie est égal au montant de la location

Les associations peuvent bénéficier d'une mise à disposition gratuite des salles pour y organiser des activités culturelles ou encore y tenir des réunions et des assemblées générales.



**Le tarif réduit pour les résidents de Theding ne sera appliqué qu'une seule fois par année civile et par foyer pour l'ensemble des salles.**